

# FLASH TRIMESTRIEL

**BUDOS  
N° 15**

**Juillet  
Août  
Septemb.  
2012**



Quartier "Les Moulies" après les travaux 2012

## Édito

Durant cette période de vacances (pas pour tout le monde), les travaux à l'ancienne mairie ont pris un peu de retard.

Des travaux de voirie du quartier "Les Moulies" et de "Fonbanne" ont été réalisés, ce qui a provoqué quelques anxiétés. Ah ! Il ne faut surtout pas changer les habitudes ...

Pour les habitants des Moulies qui, en assainissement individuel, étaient branchés sur l'ancien réseau d'eaux pluviales (interdit), il est très urgent de vous brancher sur le collectif car des contrôles vont être effectués. Merci de respecter les infos que je vous ai remises individuellement dans le courant du mois de juin.

Les travaux de voirie (bouchage de trous) ont été réalisés dans de bonnes conditions par l'entreprise retenue par la Communauté de Communes.

Durant les vacances, nous avons agrandi et repeint le local à l'arrière de la salle Jean LANTRÉS pour réaliser une salle de musculation. Le matériel nous a été gracieu-

sement fourni par Mathieu, professeur de gym.

Actuellement, une grande majorité d'arbres a été coupée, laissant un alignement fragmenté et des sujets isolés.



La côte de BUDOS faisant partie du patrimoine de la commune et le Conseil Général ne voulant pas replanter d'arbres, nous allons passer un accord ou une convention pour nous permettre, à nous commune, de les replanter sous notre responsabilité et d'en avoir également l'entretien.

Pour cela, le panneau signalant l'entrée du village sera déplacé et remplacera les panneaux "Mouyet". De ce fait, ce lieu dit deviendra agglomération (50 km/h) et la côte passera à 70 kilomètres heure, pour revenir à l'entrée du bourg à 50 km/h. Le montant évalué par le cabinet d'architecte paysa-

giste s'élève à 30.237 euros subventionné à 57 % par le Conseil Général. Si tout se passe comme convenu, la replantation devrait s'effectuer vers le 15 novembre.

Je tenais à informer tous les Budossais que l'incivilité de certaines personnes dans le cimetière, sacs poubelles ou autres déposés volontairement dans les bacs réservés aux fleurs, fera, si cela continue, que cet endroit sera fermé à clé de 16h30 à 9h du matin.

Il était prévu d'installer un distributeur automatique de pain, (un accord était passé avec le boulanger, Monsieur MAROT). J'ai eu un désaccord de dernière minute avec le fabricant qui se prenait pour le roi de France. Il faut savoir que les constructeurs d'appareil sont très rares, je cherche toujours.

Je remercie un Budossais qui, suite à mon précédent article, est venu s'inscrire au club de football ; j'espère qu'il sera suivi. Les entraînements ont repris depuis le 7 août.

É.ZAUSA . Maire

## État Civil

### Nos peines :

- Monsieur **KUNERTH** Christian, 8 route de Virecoupe, le 25 août 2012 à LANGON.

*Le Maire et le Conseil Municipal adressent de sincères condoléances aux familles dans la peine.*

### Ils s'ouvrent à la vie :

- **GORODENCO** Arthur, 10 Perron, le 15 juillet à BORDEAUX.
- **ÉGRETAUD** Axel, 4 Lassalette, le 6 août 2012 à BORDEAUX.
- **MASSIGNANI** Ugo, Nathanaël, 8 Lapeyrouse, le 9 août 2012, à LANGON.
- **GATEUIL** Maël, 1 Causson, le 16 août 2012 à LANGON.
- **CROIZET** Amaïa, 8 rue Bernard Pascaud, le 17 août 2012 à LANGON.

### Ils se sont unis :

- **BARTIER** Éric Henri et **RODRIGUES** Marie, le 30 juin à BUDOS.
- **LASSEVILS** Guillaume, Jean Bernard et **GOURGUES** Pascale, Marie, le 7 juillet à BUDOS.
- **COURBIN** Stéphane et **BÉNÉDETTO** Lauriane, le 4 août à BUDOS.
- **BATIER** Frédéric, Guy et **COULLEZ** Danièle, Marie-Claire, le 11 août à BUDOS.

Le Maire et le Conseil Municipal adressent de vives félicitations aux heureux parents et des vœux de bonheur aux jeunes mariés.

## Fermeture mairie

En raison des congés de la secrétaire, la mairie sera fermée du 24 septembre au 28 septembre inclus.



## Réunions du Conseil Municipal

Lundi 09 juillet 2012 à 19 h : séance municipale.

Lundi 06 août 2012 à 18h30: séance municipale.

Mardi 18 septembre 2012 à 18h45 séance municipale.

Le registre des délibérations est consultable en mairie.

## Distributeur de pain



De nombreux Budossais ont fait part de leur déception concernant le retrait du distributeur de pain.

Voulant donner satisfaction à cette demande, la municipalité, après accord du Conseil Municipal, a recherché une solution pour remettre en service cet appareil.

Malheureusement toutes nos recherches (location ou achat) n'ont pas été couronnées de succès.

## Protection incendie

Nous vous rappelons que, par arrêté préfectoral, tout feu est strictement interdit, que ce soit à l'air libre ou dans des incinérateurs individuels ou collectifs.

Des dérogations peuvent exceptionnellement être accordées par arrêté préfectoral.

Les amendes encourues peuvent aller jusqu'à 3600 euros.

## Logement place du bourg

Pour transformer le bâtiment de l'ancienne mairie en appartement, les travaux de rénovation ont débuté début juillet.



## Convention d'aménagement de bourg

Samedi 7 juillet à 11 heures, c'est sous le regard bienveillant de Monsieur Gilles SAVARY, Député Maire, que s'est déroulée la signature officielle de la convention de la C.A.B. entre le Conseil Général et le Maire de BUDOS. Le Président Philippe MADRELLE était représenté par Monsieur Hervé GILLÉ, Conseiller Général de cette



institution.

L'architecte, Monsieur BILLA, par ses explications, répondait aux questions posées.

## Nuisances sonores

Nous vous rappelons quelques règles à respecter pour une entente cordiale entre voisins.

La population de BUDOS se développe et il devient d'autant plus important que ces règles soient respectées.

Le règlement de ce type de litige peut aller jusqu'au tribunal et il est dommage d'en

Dans le cadre de l'UNEP,  
Les Amis des Écoles de Budos-Léogéats  
organisent

### Les Citrouilles du Cirou

**Samedi 20 octobre 2012**  
à partir de 15 h  
à la salle des fêtes de Léogéats

Concours de citrouilles et de balais,  
Atelier maquillage,  
Lecture de conte

inscriptions et demande d'inscription au 06.79.68.47.9  
Ou par mail amia.79@gmail.com

Buvette sur place,  
Repas « MENU D'AUTOMNE » à 19h00  
sur réservation uniquement  
avant le 16/10/2012 dans la limite des places disponibles  
inscriptions et demande d'inscription au 06.79.68.47.9  
Ou par mail amia.79@gmail.com

Venez nombreux !  
Partez en famille - Invitez vos voisins



Le premier coup de pioche est pour bientôt. Pour cette réalisation, le coût total devrait se chiffrer à 670.720.euros hors taxes dont 156.818 euros de subventions.

À ce jour, le montant des travaux est toujours estimé car l'appel d'offre n'a pas encore été lancé.

Un vaste projet qui va devenir réalité et dont les travaux se dérouleront en 4 tranches.

**1ère action :** Place de l'église et "mail de platanes".

Les amis des écoles de BUDOS et de LÉOGEATS organisent un après-midi récréatif sur le thème de la citrouille, le samedi 20 octobre à partir de 16 heures à la salle des fêtes de LÉOGEATS.

Au programme : concours de citrouilles et de balais, lecture de contes, ateliers maquillage etc. ...

Pour clôturer la journée, un repas vous est proposé, sur réservation.

Pour plus d'informations, contacter le 06.79.68.47.9 ou consulter la plaquette sur le site de BUDOS.

Nous vous attendons nombreux !!!

**2ème action :** le jardin du lavoir.

**3ème action :** rue du château (RD 114) et le jardin linéaire.

**4ème action :** rue Bernard Pascaud et le chemin vers l'école.

Un vin d'honneur clôturait cette sympathique manifestation.

Un regret : cette réunion publique n'a pas reçu les faveurs de la population Budossaise, pourtant tout le monde y était convié.



arriver là, considérant les larges plages pendant lesquelles le bruit (y compris les tondeuses) est autorisé.

## Loi du 31 décembre 1992

Les activités bruyantes doivent s'interrompre entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et

jours fériés.

Les travaux de bricolage et jardinage, susceptibles d'être source de gêne, sont encadrés par des horaires.

## Jours ouvrables :

**8h30 à 12h et 14h30 à 19h30.**

## Samedi :

**9h à 12h et 15h à 19h.**



## Jeunesse Budossaise

### Grillade party

Le samedi 28 juillet, le Comité des Fêtes a organisé la grillade partie pour les habitants de Budos et ceux extérieurs, désireux de passer un agréable moment.

Nous avons dépassé les 300 personnes, malgré un temps incertain ! Le feu d'artifice a été tiré vers 23h, il fut très apprécié de tous. Puis les convives sont remontés du château pour terminer la

soirée au son de la musique de JMP. Nous remercions chaque participant de sa présence et nous espérons que les animations proposées pour notre commune vous satisfont.

Nous restons toujours ouverts à de nouvelles idées de festivités et à l'arrivée de nouveaux bénévoles !

### Réveillon

Cette année encore, le Comité des Fêtes souhaite or-

ganiser un réveillon pour la St Sylvestre, sur le même registre que celui de l'an passé. A ce jour, nous n'avons pas de prix à vous communiquer mais nous restons dans la même tranche tarifaire que l'an passé.

Vous recevrez une affichette dans vos boîtes aux lettres.

Nous espérons vous voir nombreux à cette fête de fin d'année.

## Pharmacie de garde

Il arrive parfois que l'on ne puisse pas trouver la pharmacie de garde la plus proche de son domicile.

Le système "résogarde" qui fonctionne avec un numéro

unique, le **3237**, permet, de partout en France, un accès à des renseignements sûrs pour les patients.

Ce service est actif 7 j/7 et 24 h/24.

L'appel est facturé 0,34 € par minute auquel s'ajoute, s'il est passé depuis un téléphone mobile, le coût d'une communication (variable en fonction de l'opérateur).

## Acte de malveillance

En cette fin du mois d'août, la station d'épuration positionnée au Broustey du Chot a été vandalisée.

Sur 2 côtés, le grillage, les 4 rangées de fil de fer ainsi que 3 poteaux ont été dérobés.

Il semblerait même qu'un véhicule ait pénétré dans



l'enceinte de la station, après avoir sectionné en son

milieu le grillage à proximité du portail.



## Quartier les Moulies

Après d'importants travaux débutés en janvier pour l'assainissement, les riverains de ce hameau ont enduré quelques nouvelles nuisances, en particulier concernant la circulation.



En effet, l'entreprise "Eiffage" vient de refaire la

route et les bas côtés en posant des rigoles et un enrobé.



Une réunion de chantier en présence d'un représentant de la municipalité s'est tenue le vendredi 27 juillet. Plusieurs questions étaient soulevées par des riverains inquiets. Pour solutionner ces

remarques justifiées, des améliorations sont à l'étude. Ce quartier "Les Moulies" a été transformé mais surtout assaini et tous les riverains, nous l'espérons, vont pouvoir n'en tirer que des avantages.



Photo travaux terminés.

## Bungalow

Avec l'accord du conseil municipal, la municipalité a acheté un bungalow



pour entreposer du matériel. Ce qui a permis de transformer en une



seule pièce des locaux derrière la salle "Jean Lantres".

Ce nouveau local accueillera une salle de musculation détente.

Nous venons d'apprendre le décès de Bernard PEDEBOSCO. À ses enfants, sa mère Denise et toute sa famille dans la peine, nous adressons nos sincères condoléances.

## Inscriptions liste Électorale

Les inscriptions sur la liste électorale seront reçues en mairie jusqu'au 31 décembre.

Pour cette démarche, se munir d'une carte d'identité.

## Vacances scolaires Toussaint

Du vendredi 26 octobre 2012 après la classe au lundi 12 novembre 2012 au matin.

## Recensement militaire

Les filles et garçons nés entre le 1<sup>er</sup> juillet et 30 septembre 1996 doivent se présenter en mairie, munis du **livret de famille** pour être recensés : démarche administrative à faire avant le 30 septembre 2012.



## Directeur de la Publication

ZAUSA Élie

### Commission bulletin :

Marie-José LEFÈVRE, Élisabeth  
COCQUELIN, Karine CARREYRE et  
Gilles GARÇON.

Avant l'édition trimestrielle, il est possible de nous contacter pour la parution d'articles (lotos, fêtes, repas, concours de boules, etc. ...), avant le 4 décembre 2012 pour le prochain flash. Alors, n'hésitez pas, à vos plumes !

Imprimé par nos soins à la Mairie.

### Infos diverses

Comme vous le savez, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) reçoit un très grand nombre d'usagers à ses guichets.

Soucieuse d'accueillir le public dans les meilleures conditions, la DGFIP cherche à simplifier ses démarches.

Afin de faciliter les formalités demandées à nos usagers, et de leur éviter un déplacement, il est possible d'obtenir en ligne le document demandé en se connectant à leur espace personnel sur le site :

[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

### Objets trouvés

Lors des fêtes de BUDOS (juin 2012) il a été trouvé :

- Un porte monnaie contenant quelques pièces d'euros.
- Une paire de lunettes de vue et son étui.
- Un banc en PVC vert a été déposé rue du 14 juillet.

Tous ces objets ont été déposés à la mairie et peuvent être récupérés par le ou les propriétaires.

Retrouvez-nous sur le  
site : [www.budos.fr](http://www.budos.fr)

Adresse : Hôtel de ville  
5 Rue du Château  
33720 BUDOS

Tél. : 05 56 62 51 59

Fax : 05 56 62 43 31

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi: 9h-12h et 14h-18h

Le vendredi: 9h-12h30

E Mail :

[mairie.budos@wanadoo.fr](mailto:mairie.budos@wanadoo.fr)

Page 4

## Loisirs Sportifs culturels Budossais

La Présidente et les membres remercient monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour la réalisation de la salle de musculation.

Nous remercions également Mathieu, initiateur de ce projet et donateur du matériel (banc de musculation, vélo elliptique).

D'une proposition est née une réflexion, puis des idées de différentes personnes, pour aboutir au résultat sur cette photo



### Des nouvelles de l'école :

La rentrée scolaire a eu lieu le 3 septembre pour les enseignants et le 4 pour les enfants.

Comme toujours, beaucoup d'émotion chez les plus jeunes ... Mais tout est mainte-

Grâce à toutes ces bonnes initiatives, notre association va prendre un nouvel essor. Nous avons aussi réalisé une plaquette qui vous a été distribuée dans les boîtes aux lettres du village.

### Petits rappels :

Lundi 10 septembre 2012, reprise des cours de 18h30 à 19h30 avec Gilles.

Mardi 11 septembre 2012 cours de "hip hop" de 19h à 20h avec Émeline.

Mercredi 12 septembre 2012 cours enfants de 15h à 17h avec Mathieu.

Cours adultes ce même jour de 19h à 20h avec Mathieu.

Mercredi 12 septembre 2012 cours de country de 19h15 à

21h avec Eugénie à la salle polyvalente.

Le premier samedi de chaque mois, une marche nordique sera organisée par : Mathieu : une inscription au 06.30.56.13.92 est indispensable pour une bonne organisation.

Le club "Calamity Dance" organise le samedi 6 octobre 2012 à 19 heures son premier bal country à BUDOS.

Nous comptons sur votre présence.

La Présidente



nant plus facile pour tout le monde.

Nous accueillons cette année 2 nouvelles enseignantes :

Mme Véronique RIVIÈRE - LAFITTE

Mme Julie BESSETTES

77 enfants sont ainsi répartis dans les classes.

29 PS/MS chez Mme Ch. DELGADO.

25 MS/GS chez Mme J. BESSETTES qui assure le remplacement de Mme RIVIÈRE - LAFITTE.

23 GS/CP chez Mme BITÈS la directrice.

À tous, nous souhaitons une bonne année scolaire.

### Bibliothèque

La bibliothèque, depuis le 8 septembre, est à nouveau ouverte.

Les heures d'ouverture :

- Le lundi de 16h45 à 18h30.
- Le samedi de 10h à 12h.

Elle est fermée durant les vacances scolaires.

Cette année, le thème retenu pour l'animation sera "Le Rouge" sous toutes ses formes.

L'équipe de la bibliothèque est ouverte à toutes propositions, fruit de votre imagination.

Nous vous attendons nombreux, venez découvrir nos

nouveautés et si vous avez du temps libre, rejoignez-nous, votre aide sera la bienvenue.

L'équipe de la bibliothèque

### Nouvelle association

L'association "Créer le temps" déclarée à la sous-préfecture de LANGON (N° w333001904) et animée par Tess BYRNE, diplômée des Beaux arts nous propose un atelier de création arts plastiques.

Le premier atelier a eu lieu à la salle "Latapy" (derrière la mairie), le 18 septembre.

L'association est ouverte tous les mardis de 17h à 18h15.

Un thème de travail sera choisi chaque mois, axé sur

la récupération et la réutilisation des objets, un apprentissage au recyclage et à la création, de façon ludique.

Public : enfants de 3 à 12 ans.

Renseignements et inscription au 06 21 00 87 23.